



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 24 juin 2022

Faciliter les investissements immatériels des TPE qui sont indispensables pour assurer la compétitivité future des entreprises - Prêt croissance TPE

L'offre de prêt « Croissance TPE » proposée par Bpifrance avec le soutien financier de l'État s'adresse en particulier aux TPE pour des montants compris entre 10 000 € et 50 000 €, sans garantie ni caution personnelle. Cet appel à projet (AAP) est proposé en partenariat avec les régions qui financent le dispositif. Les dépenses éligibles couvrent les besoins suivants : investissements immatériels, investissements corporels ayant une faible valeur de gage. Le prêt peut s'étendre sur une durée de 5 ans. Vous trouverez-ci dessous le lien d'accès à cet AAP.

L'AAP est permanent.

Vous pouvez le retrouver ici : <https://france-relance-paca.aides-territoires.beta.gouv.fr/88f8-faciliter-les-investissements-immateriels-des/>

Service de la communication
et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex